



[creal76@creal76.fr](mailto:creal76@creal76.fr)

06 86 15 33 59

## Communiqué

du

Comité de réflexion et d'action laïque de Seine-Maritime – CREAL76

### Observatoire de la laïcité : casser l'outil ou le perfectionner ?

#### *Le CREAL76 a pris connaissance du projet de fermeture de l'Observatoire de la Laïcité.*

Cette décision gouvernementale intervient à proximité de l'adoption de la loi "confortant le respect des principes de la République" entendant juguler des tendances séparatistes. Les productions de cet Observatoire, ses actions et son apport dans le débat public ont pu soulever des débats encore avait-il le mérite d'exister même si son orientation concernait plus la recherche d'accommodements que la laïcité.

Si la suppression du délit de blasphème et l'optionnalité - non l'obligation - de l'enseignement religieux à l'école publique en Alsace-Moselle, le travail de documentation, de production de ressources et d'analyses utiles aux acteurs de terrain et aux administrations sont à mettre à l'actif de l'Observatoire, nous déplorons le soutien à des associations qui promeuvent une laïcité basée plus sur le dialogue interreligieux que sur la séparation des Églises et de l'État. La cécité de l'Observatoire sur des atteintes à la laïcité milite pour la création d'une structure strictement indépendante.

Par contre en ce qui concerne les revendications des organisations laïques les dossiers sont restés en plan :

- le statut dérogatoire d'Alsace-Moselle qui bannit la loi de 1905 de son territoire perdue,
- dans des départements d'Outre-Mer la laïcité n'est pas de mise,
- le dualisme scolaire constitue un authentique séparatisme légalisé de la jeunesse finançant sur deniers publics un système scolaire clérical perfidement renforcé par l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire
- l'adoption d'une loi établissant des dispositions permettant le suicide assisté reste en panne.

En attendant la mise en place du dispositif se substituant à l'Observatoire de la laïcité qui passerait de la tutelle du Premier ministre à celle du ministre de l'Intérieur, le CREAL76 exprime d'ores et déjà son inquiétude quand Mme Schiappa envisage que cette création soit « *une structure qui porterait la parole de l'État* ». Le travail d'élaboration, de consultation d'associations et de personnalités promouvant l'humanisme laïque ne devra pas servir à camoufler une validation d'interprétations limitant **la portée émancipatrice, féministe et active du principe politique de laïcité**.

Soit ce nouveau dispositif agira pour réduire la portée de la loi de séparation de 1905 à la liberté religieuse selon l'interprétation des autorités confessionnelles, soit il s'engage à poursuivre l'œuvre de séparation du politique et du religieux, condition de la liberté de conscience et de la démocratie pour constituer une société de citoyens libres et égaux en droits.

**Le CREAL76 sera alors en situation de juger des véritables objectifs du sabotage de l'Observatoire de la laïcité : casser l'outil ou le perfectionner.**

Le 26 avril 2021

Pour le CREAL76, le président Francis VANHÉE